

Médiation, accueil et pratiques d'intégration

D'une transition l'autre : la fonction de la médiation

Abdellatif CHAOUITE

L'intégration

comme "transition intérieure" vers une redéfinition de nouvelles citoyennetés exige :

- la mise en place de dispositifs adéquats de régulation - médiations,
- la volonté des pouvoirs publics à faire de ces dispositifs une composante à part entière des instruments de lutte contre l'exclusion,
- le soutien des initiatives des immigrés à participer à cette politique et la prise en compte réelle de ceux-ci par le Droit Commun.

Toute transition est un moment-mouvement dialectique : passage et dépassement, reprise et rupture entre deux états. Un entre-deux états. Un entre-deux où se jouent parfois les avatars d'une existence dans sa totalité.

La migration, l'exil, la transculturation sont des expériences prototypes de la transition. Elles confrontent hôtes et visiteurs à l'épreuve de la limite, au vertige de la frontière. Limite de ce qui fait sens (ce "roc culturel" qui lie, cimente et sécurise) et son écho fantasmatique (ce "corps "étranger" qui fait effraction dans le corps) ... Cela s'appelle l'épreuve de l'étranger.

La gestion socio-économique et politique de cette épreuve, dans la France de l'après-guerre, a connu une évolution sensible dont on peut repérer les deux grandes phases en termes d' "accueil" et d' "intégration" ; les années 70-80 étant le moment *transitionnel* entre les deux.

- La période où la phase de l'accueil s'est traduite par une représentation socio-politique *fonctionnelle* : la France avait besoin de main d'oeuvre étrangère et l'accueillait en tant que telle. *Travailleurs étrangers* disait-on, dont on s'accommodait provisoirement.

- L'intégration, elle, renvoie à une réalité plus complexe : l'interaction de plusieurs facteurs a transformé la présence étrangère en une *expérience de rencontre incontournable*, en un évènement qui rendait et rend nécessaire que les uns et les autres se

défassent d'eux-mêmes et migrent vers une zone de reconnaissance où *l'étrangeté se révèle familière* (il n'est pas étonnant que ce soit à cette phase que le sentiment de *l'inquiétante étrangeté* s'organisa dans une représentation politique : l'étranger à chasser est toujours celui tapi en chacun de nous et révélé par l'Autre). L'intégration dans ce sens est une *transition intérieure*, un vécu, réductible ni à une seule catégorie de la population (les "immigrés") ni à un programme de quelques propositions conjuratoires : c'est la France elle-même qui doit réaliser une transition intégrative. Cette transition là nécessite le dépassement des imaginaires étriqués et des défenses primaires et fait appel au *contrat* du citoyen : au rêve partagé, à l'idée de la France historique.

Comment ? C'est évidemment la question qui se pose, dans sa massivité, à tout agent et à tout acteur de l'intégration. Des réponses plus ou moins heureuses, plus ou moins partielles sont tentées à plusieurs niveaux en termes d'actions, politiques, structures, procédures ... Il n'est pas de mon intention ici d'en discuter mais plutôt d'en prendre du recul pour évoquer une seule exigence qui les traverse toutes : la *médiation*.

Les "appareils à intégrer"

On ne peut penser l'intégration comme transition vers le rêve partagé indépendamment d'une *méthode de régulation* qui l'inscrit comme processus spatio-temporel concret. Autrement dit, au-delà du slogan, il peut imaginer inventer, mettre en place des *appareils à intégrer* : struc-

tures souples d'articulation et de régulation de la rencontre qui évitent à celle-ci le risque de la confrontation dans une dualité mortifère (réel ou imaginaire).

Il existe depuis les années 74 un émaillage de dispositifs d'accueil qui a pour mission d'informer, orienter, traduire. Ces dispositifs ont constitué en quelque sorte le "degré zéro" de la médiation : une première marche pour les premières démarches. Indispensables, ils ne peuvent cependant jouer pleinement un rôle d'appareils à intégrer sans que leur objectif ne soit élargi : de celui d'une première marche à celui d'une passerelle. C'est-à-dire de celui de l'"accueil" à celui d'un PROJET d'intégration avec la finalité fondamentale suivante : l'autonomie par la réappropriation des modes de gestion de la relation à la sphère publique.

La double transition migratoire et intégrative confronte les sujets de la rencontre à un travail mental pénible : le deuil, le désinvestissement-réinvestissement des mécanismes relationnels et communicationnels. Individus et groupes doivent inventer d'autres façons de réagir aux stimuli nouveaux sans pour autant risquer une remise en question radicale de ce qu'ils sont. C'est cette complexité de reconnaissance-dépassement qui semble si souvent incompréhensible et insaisissable et donne lieu à des aveuglements, à des croyances dans des "évidences" dichotomiques simples. La transition intégrative se joue souvent là où on ne la voit pas ; sur une troisième voie, là où un tiers médian permet le dépassement du blocage binaire, là où il aide à retrouver-crée une articulation entre le code psycho-individuel et le code socio-culturel.

De la médiation

Cette notion est prisée de plus en plus dans le champ social. C'est que son actualité révèle justement le moment transitionnel de la société dans laquelle nous vivons et qui se caractérise par la crise des anciens modes de régulation (idéologiques, groupaux, économiques ...). De nou-

velles formes sont à inventer pour retisser le lien social et réguler l'instabilité grandissante qui laisse pour compte les moins armés. Dans ce contexte global, l'immigration joue le rôle d'un miroir grossissant des fractures de la société et de la difficulté à se cantonner dans des réponses traditionnelles simples. L'exigence actuelle est celle d'un équilibre relationnel plus complexe tenant compte de la multiplicité des sous-systèmes auto-régulés et de la pression exercée par un rythme effréné de changement.

La médiation apparaît, dans ce cadre, non comme une panacée mais comme un *nouveau modèle de régulation*, traductible dans diverses pratiques sociales (de la gestion des conflits de voisinage à la relation aux savoirs en passant par les boutiques de droit).

S'il n'est certes pas évident d'identifier de façon homogène l'ensemble des pratiques actuelles de la médiation, il est néanmoins possible de définir les critères qui, dans le cadre de la gestion de l'immigration, peuvent en banaliser la pratique et en éclairer les projets d'actions.

La médiation dans la transition intégrative doit veiller au triangle de critères suivant :

- *créer ou re-crée des liens sociaux* : là où l'expérience de la rupture, le sentiment d'étrangeté, les difficultés du vécu, le rejet hétérophobe ... isolent et mettent en crise, le médiateur doit chercher avec les uns et les autres, à retrouver les fondements d'une cohabitation sociale saine, en corrigeant les a priori de représentation.

- *Donner ou redonner du sens* : là où le sens de ce qu'on est, de ce qu'on fait se heurte à des limites (en terme de manque de connaissance, compréhension, maîtrise de l'environnement...) le médiateur doit aider à organiser les éléments signifiants de la relation à l'environnement.

- *maîtriser les événements* : là où l'étrangeté fragilise et transforme tout événement en une effraction traumatisante en donnant lieu à des

défenses rigides, le médiateur doit aider à l'élaboration de ces événements en vue d'une emprise autonome sur eux.

De ces critères, il ressort que la médiation est fondamentalement un travail sur les *relations* entre les éléments du système social : l'intégration consiste moins à changer les gens qu'à changer les relations entre les gens.

La position du médiateur

Si l'on excepte, dans le repérage par rapport à la question de l'immigration, les positions extrêmes (celle de la différence "sauvage" comme celle de la négation, toute aussi "sauvage", de toute différence), la réalité est celle d'une expérience complexe d'emboitements dans un contexte global (national et international) qui l'interprète et la signifie.

Dans cette réalité, le positionnement du médiateur est d'abord celui d'un *lecteur* : savoir lire, décoder cette complexité cachée de façon à pouvoir favoriser la rencontre en écartant les perceptions erronées et stigmatisantes. C'est donc un positionnement de tiers, objectivant les valeurs aussi bien de l'un que de l'autre interlocuteur culturel.

C'est ensuite celui d'un *communicateur* et d'un *négociateur* : savoir cheminer vers un *contrat d'entente* entre les interlocuteurs, autour d'un minimum de points objectifs communs.

C'est enfin celui d'un *pédagogue de l'ouverture* ou d'un *accoucheur* du croisement et du dépassement dans le transculturel : savoir mettre les interlocuteurs en *projet* vers un objectif d'élargissement des points du contrat d'entente, sans escamoter les différences fondatrices de la rencontre.

Le positionnement médiateur des "appareils à intégrer" est à traduire en différents outils et actions assurant une communication, une animation et une formation inter et transculturelles dans une mise en projet d'intégration de l'ensemble des interlocuteurs. ■